

PROGRAMME D'OBLIGATIONS VERTES D'EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

Exportation et développement Canada (EDC) est l'organisme de crédit à l'exportation du Canada. Son mandat consiste à soutenir et à développer le commerce d'exportation du Canada en aidant les entreprises canadiennes à profiter des débouchés offerts sur le marché international. Société d'État indépendante du gouvernement, EDC est financièrement autonome. Elle fonctionne sur une base commerciale, notamment en percevant des intérêts sur ses prêts et des primes sur ses produits d'assurance. Ses activités sont financées par les fonds que génère sa Trésorerie sur les marchés financiers mondiaux.

Programme d'obligations vertes

C'est en janvier 2014 qu'EDC a émis sa première obligation verte (portefeuille d'actifs verts), d'une valeur de 300 M USD sur trois ans. Le présent bulletin constitue un premier rapport à l'intention des investisseurs participant à ce programme. Les transactions admissibles comprennent l'octroi de prêts directs à des secteurs susceptibles de préserver, de protéger ou de rétablir la qualité de l'air, de l'eau ou du sol ou d'atténuer les changements climatiques, notamment dans les domaines suivants :

- Énergie renouvelable
- Amélioration des procédés industriels
- Recyclage et récupération
- Biocombustibles et bioénergie
- Gestion des déchets
- Gestion des eaux
- Énergie de remplacement dans les transports
- Transport terrestre collectif

Les critères de sélection des transactions admissibles ont été approuvés par le Center for International Climate and Environmental Research (CICERO), un centre de recherche indépendant associé à l'Université d'Oslo, en Norvège. La liste des transactions admissibles est mise à jour tous les trimestres par les équipes de Services consultatifs environnementaux et d'Infrastructure et Services financiers d'EDC, d'après les critères de CICERO.

EXEMPLES DE TRANSACTION

Voici quelques exemples de transactions admissibles au programme d'obligations vertes d'EDC.

China Gas Holdings Limited (Chine) – Énergie de remplacement

Consortium GoldLinQ (Australie) – Transport terrestre collectif

Angel Trains Limited (Royaume-Uni) – Transport terrestre collectif

BioAmber (Canada) – Biocombustibles et bioénergie

PROGRAMME D'OBLIGATIONS VERTES D'EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

PROFIL DU PROJET GEMINI

En juin 2014, EDC a accordé un financement de 92,4 M EUR à Buitengaats C.V. et à ZeeEnergie C.V., filiales de la torontoise Northland Power Inc. (NPI), concepteur-exploitant d'installations de production d'énergie. C'est le plus important prêt qu'EDC ait jamais consenti dans le secteur de l'énergie éolienne.

Les emprunteurs se serviront des fonds pour élaborer et concrétiser le projet Gemini, un parc éolien de 600 MW situé dans la mer du Nord néerlandaise. Une fois terminé (en 2017), ce parc sera le deuxième en importance dans le monde et le plus grand de la mer du Nord. Il générera suffisamment d'énergie non polluante pour répondre aux besoins de 1,5 million de personnes chaque année et réduira de 1 250 000 tonnes les émissions annuelles de CO₂.

Outre EDC, dix banques commerciales internationales ont financé le projet, financement qui représente au total un prêt à terme de 2,8 G EUR. Par ailleurs, NPI et PKA, une caisse de retraite danoise, ont accordé des prêts subordonnés d'une valeur totale de 200 M EUR.

Le crédit d'EDC est lié au risque souverain du Canada. Ses titres obligataires engagent irrévocablement le gouvernement du Canada, et ses cotes de solvabilité rendent compte de sa situation de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et de son appartenance en propriété exclusive au gouvernement canadien. Comme le remboursement des obligations ne dépend pas du rendement du crédit des projets, les investisseurs n'assument aucun risque sur ce plan.

EDC adhère aux principes de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et veille à ce que tous les projets qu'elle appuie soient viables sur les plans financier, environnemental et social en les soumettant à des contrôles préalables rigoureux. Nous croyons que bien gérer les affaires – en adoptant ces principes dans le cadre de notre appui aux investisseurs et aux exportateurs canadiens – c'est bon pour les affaires.

This document is also available in English.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ

Nancy Kyte Directeur principal de portefeuille | (+1) 613-598-2800 | nkyte@edc.ca

Phil Taylor Porte-parole | (+1) 613-598-2904 | ptaylor@edc.ca